

DE L'ENSEIGNEMENT
DES
LANGUES ANCIENNES

CONSIDÉRÉ
COMME BASE DES ÉTUDES CLASSIQUES.

La question de l'enseignement est encore aujourd'hui le terrain d'une ardente controverse. Les mesures législatives qui sont intervenues sur cette matière n'ont pas étouffé la querelle. Dans le nouveau régime fait à l'instruction publique, les hommes, dont l'esprit, resté libre durant les débats, ne se préoccupe que du bien des études et de l'éducation en elle-même, peuvent-ils du moins se réjouir de quelque réforme aux imperfections des systèmes d'enseignement communs à tous les partis? Pas plus, ce nous semble, que dans la polémique qui a produit la loi nouvelle, ils n'ont pu s'éclairer sur les conditions véritables d'une bonne institution de la jeunesse.

On réclame de toutes parts, et souvent avec justice, contre l'ancien système d'études classiques et d'éducation commune; et pas une des questions vitales que soulève l'institution de la jeunesse n'a été sérieusement traitée dans la polémique sur la liberté de l'enseignement.

Si opposés qu'ils soient dans leurs prétentions, si hostiles l'un